

# **Règlement Trail de Nébian 5<sup>ème</sup> édition**

**Organisation** : Association Escalagou, 1 Ter Rue Racine 34800 Nébian

**Assurance responsabilité civile** : MAIF

## **Parcours: Trail des Miquelets**

Boucle de 13.500km et d'un dénivelé de 560m positif au départ de Nébian, passant par la ramasse, le Mont Caylus, le roc du Cayla et revenant à Nébian

Départ : Dimanche 27 Novembre à 10h15

## **Parcours : UTNB – Ultra Trail de Nébian (solo et relai)**

Ultra trail en boucle de 12,500km et d'un dénivelé de 550m positif au départ de Nébian, passant par la ramasse par le tracé du Miquelets à réaliser 8 fois soit : 100km et 4400 de dénivelé positif

Départ : Samedi 26 novembre à 15h30

## **Parcours : Trail des pitchouns**

Une boucle de 1,300km et d'un dénivelé de 50m positif à l'intérieur du village de Nébian pour les 7 à 12 ans (2015-2014-2013-2012-2011)

Une boucle de 2,700km et d'un dénivelé de 85m positif au départ et à l'arrivée de Nébian pour les 12 à 15 ans inclus (2010-2009-2008-2007)

Une boucle de 300m pour les 3 à 5 ans

Une boucle de 800m pour les 5 et 6 ans

Départ : Samedi 26 Novembre à partir de 13h (1<sup>er</sup> départ 300m)

## **Parcours : Marche Nordique et Randonnée La Nébianaise**

Boucle de 8km et d'un dénivelé de 300m positif

Départ : Samedi 26 Novembre à 15h10

## **Parcours : La nébianaise**

Boucle de 8km et d'un dénivelé de 300m positif

Départ : Samedi 26 Novembre à 15h

## **Parcours : Slip Race**

Boucle de 3.000km et d'un dénivelé de 100m positif au départ et à l'arrivée de Nébian à partir de 16 ans (né(e) en 2006) à effectuer seulement en chaussures, chaussettes, slip (homme) et boxer+brassières (femme)

Départ : Dimanche 27 Novembre à 9h30

### **Tarifs:**

- 15 euros pour le trail des Miquelets 13.5km
- 50 euros pour l'UTNB 100km
- 70 euros (35€ par personne) pour l'UTNB relais (50km par personne)
- 12 euros pour la marche Nordique 8km
- 12 euros pour La Nébianaise 8km
- 5 euros pour la slip race 3.0km
- Gratuité pour le trail des pitchouns

Le tarif inclut les ravitaillements en course et à l'arrivée, un cadeau au retrait du dossard (sauf pour la slip race) et une bière à l'arrivée de la course.

### **Pour s'inscrire :**

#### **Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés**

- VALIDATION D'INSCRIPTION, DOCUMENTS A FOURNIR En l'absence d'un certificat médical valide, vous ne pourrez pas participer. Information relative au Certificat médical : Conformément à l'article L.231 - 3 du Code du Sport, chaque participant doit impérativement fournir à l'Organisation un certificat médical de non contreindication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation, ou sa copie. Les participants licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme pourront présenter à l'organisateur leur licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, leur licence Athlé Running ou le « Pass' J'aime courir » délivrés par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation. 9 Les licences suivantes sont également acceptées : une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition Liste des fédérations agréées : Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP).
- s'acquitter du montant de la participation demandée pour chaque course.
- Une autorisation parentale pour les participants non licenciés mineurs au jour de l'épreuve.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site [ATS-sport.com](http://ATS-sport.com). Les inscriptions par internet seront closes le Jeudi 24 Novembre à 23h59. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'organisateur se réserve la possibilité de clore les inscriptions avant cette date, dans ce cas un préavis sera indiqué sur le site et sur la page facebook du Trail de Nébian.

Les inscriptions ne seront pas possibles le jour de la course sauf pour la slip race le dimanche matin.

## Dossards :

Retraits des dossards les Samedi 26 Novembre de 12h à 14h30 puis de 17h30 à 22h et le Dimanche 27 Novembre 2022 à partir de 8h à la salle polyvalente de Nébien.

## Catégories :

- Trail des Miquelets : inscription possible à partir de la catégorie JUNIOR (né(e)s en 2005) avec autorisation parentale si mineur
- L'UTNB: inscription possible à partir de la catégorie espoir (nés en 2003)
- L'UTNB en relai: inscription possible à partir de la catégorie espoir (nés en 2003)
- Trail des pitchouns : boucle de 2.7km pour les 12-15 ans (2008-2009-2010-2011)
- Trail des pitchouns : boucle de 1.3km pour les 10-12 ans (2012-2013) Trail des pitchouns : boucle de 300m pour les 3-5 ans
- Trail des pitchouns : boucle de 800m pour les 6-7 ans
- La Nébianaïse: Inscription possible à partir de la catégorie CADET (nés en 2007) avec autorisation parentale si mineur
- Slip Race: Inscription possible à partir de la catégorie CADET (né(e)s en 2007) avec autorisation parentale si mineur
- **Matériel obligatoire :**
- Trail des miquelets : réserve d'eau d'au moins 300 ml, barres énergétiques et gels conseillés.
- L'Ultra trail de Nébien (solo et relai) : réserve d'eau 500ml OBLIGATOIRE, TELEPHONES PORTABLES avec le numéro du PC Course OBLIGATOIRE, coupe-vent ou veste permettant de supporter des conditions climatiques hivernales OBLIGATOIRE, couverture de survie OBLIGATOIRE, Lampe frontale avec autonomie 12h OBLIGATOIRE, barres énergétiques et gels conseillés.
- La Nébianaïse : réserve d'eau d'au moins 300ml obligatoire
- Slip Race : chaussettes, chaussures et slip (homme) et brassières – boxer (femme) obligatoire, tout autre équipement ou habit est INTERDIT

## Ravitaillements :

- Trail des Miquelets : 2 ravitaillements complets : un au 6<sup>ème</sup> km et un à l'arrivée.
- L'UTNB solo et relai : 2 ravitaillements à chaque boucle : un au 6<sup>ème</sup> km (liquide) et un à la base vie à chaque boucle (liquide, solide et chaud : soupe, pates)
- Trail des pitchouns : un ravitaillement complet à l'arrivée
- La Nébianaïse (course et randonnée) : 2 ravitaillements complets : un au 4<sup>ème</sup> km et un à l'arrivée
- Slip race : un ravitaillement complet à l'arrivée

## Barrière horaire :

- Trail des Miquelets : la barrière horaire à l'arrivée est fixé à 12h45 soit une vitesse de 6km/h au minimum et 2h30 de course au maximum.
- L'UTNB : Course en boucle avec 3 barrières horaires (les mêmes pour solo et relai) :  
50km à 00h30 du matin (9h de course)  
75km à 6h30 du matin le dimanche  
Départ dernière boucle 9h59 maxi  
100km à 12h30 le dimanche (21h de course maximum)

### **Chronométrage :**

Assuré par puces électroniques positionnées à l'arrière de votre dossard.

### **Zone protégée et déchets de course :**

Le trail de Nébien se déroule en Zone Natura 2000.

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement en suivant le parcours indiqué et à ne jeter aucun déchet dans la nature (des zones de propreté sont prévues aux points de ravitaillement). Tout coureur surpris en train de jeter un gel ou autre déchet en course se verra immédiatement exclu du classement et de la course.

### **Lutte anti-dopage :**

L'Évènement est une épreuve organisée sous l'égide de la FFA. A ce titre, des contrôles anti-dopage pourront être mis en place lors de l'Évènement. Les participants à l'Évènement s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport. Tout refus de se soumettre à un contrôle diligenté ou tout contrôle positif fera l'objet d'une procédure disciplinaire devant la fédération, auprès de laquelle le participant est licencié, ou devant l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, s'il est licencié d'aucune fédération.

### **Récompense:**

- les 3 premiers au scratch homme et femmes
- le premier et la première Nébiannaises sur le trail des Miquelets uniquement

Les prix sont non cumulables.

Chaque inscrit à une des courses du Trail de Nébien se verra offrir un lot à retirer lors du retrait des dossards, buff et coupon pour une bière (exception faite des inscrits uniquement à la slip race qui auront seulement le coupon pour une bière à l'arrivée).

### **Jeu du Jambon :**

Le premier masculin et la première féminine à franchir la ligne d'arrivée fictive située après 1000m de course (au niveau de la ligne de départ de la course) sur le Trail des Miquelets gagnent un jambon de 5.5kg qu'ils devront porter dans le dernier kilomètre de la course. Il faut être FINISHER du Miquelets pour gagner le jambon.

De plus, un tirage au sort aura lieu entre les concurrents du trail des Miquelets, de l'UTNB, de la Nébianaise et de la marche nordique afin de gagner un troisième jambon à également porter dans le dernier kilomètre du parcours.

### **Remise des récompenses:**

Elle aura lieu à 16h30 le Samedi pour la Nébianaise et à 12h30 le Dimanche pour la Slip race, le Miquelets et l'UTNB. Seront récompensés seulement les personnes présentes au moment de la cérémonie de remise des récompenses.

### **Sécurité et droit d'images :**

Les coureurs et leur ayant droit acceptent de ne pas engager de poursuites envers l'organisateur en cas d'accident. Ce trail bénéficie d'une assurance souscrite.

L'organisation se réserve le droit de changer les parcours en cas d'intempéries ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure (dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés déduits des frais d'organisation). En cas d'absence du coureur, celui-ci ne sera pas remboursé.

L'organisateur met en place un plan d'organisation des secours comprenant médecin(s), ambulance(s), secouriste(s) et signaleur(s). Chaque coureur doit assister à toute personne en difficultés et avertir l'organisation. Les services de secours et médicaux de l'épreuve peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales. Tout coureur mis hors course décidant de continuer l'épreuve le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident. La sécurité routière est assurée par les signaleurs et les services de l'ordre.

Chaque coureur accepte que l'organisateur diffuse les résultats et les photos sur le site de l'organisateur ainsi que les réseaux sociaux (facebook, page du Trail de Nébien).

**Tout coureur s'engageant sur notre course doit avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.**